

## Certification NF HQE TERTIAIRE Bâtiments neufs et Rénovation



La certification NF HQE Bâtiments Tertiaires permet de distinguer des bâtiments dont les performances environnementales et énergétiques correspondent aux meilleures pratiques actuelles. Cette certification concerne les phases de programmation, de conception et de réalisation pour des bâtiments neufs et en rénovation. La certification est délivrée à l'issue d'audits portant sur le Système de Management de l'Opération (SMO) et sur la Qualité Environnementale du Bâtiment (QEB), chacun faisant l'objet d'un référentiel technique adapté.

### Quelques références

- **Mairie de Gaillard (74),**  
*Restructuration et extension de la Mairie de Gaillard, production de chaleur par panneaux solaires installés en toiture associés à une chaudière gaz à condensation, production d'appoint ECS de type collective semi-accumulation assurée par un ballon avec échangeur intégré, SHON : 1 850 m<sup>2</sup>.  
Projet certifié « Bâtiments Tertiaires – Démarche HQE » Certificat CERTIVEA groupe CSTB NF 380/07/55 du 10/12/2010. Valeur i4 mesurée = 0,39 m<sup>3</sup>/h/m<sup>2</sup>. Chauffage 34kWh/m<sup>2</sup>an.*
- **CAF (Caisse d'Allocations Familiales) de la Haute-Savoie à Annecy (74),**  
*Rénovation d'un ancien immeuble de bureaux, SHON : 1 380 m<sup>2</sup>, production de chaleur assurée par un générateur à condensation régulé en fonction des conditions extérieures et de la charge de l'installation, traitement d'air double flux : transfert d'énergie par échange de chaleur de type rotatif haut rendement.  
Bâtiment lauréat au concours DEFIBAT 2012 lancé par l'ADEME : une analyse globale des consommations par poste (Electricité, Gaz, Chauffage, ECS et EF) est effectuée par un logiciel spécifique de gestion des consommations installé en complément du logiciel de GTC. Associé à un ensemble de compteurs à impulsion installés sur les différentes installations, il permet un suivi fin des consommations et la mise en évidence des dérives et dysfonctionnements. Des contrôles de perméabilité à l'air ont été réalisés suivant le mode opératoire de la norme NF EN 13829 « Performance thermique des bâtiments – Détermination de la perméabilité à l'air des bâtiments – Méthode de pressurisation » soit en dépressurisation, soit en pressurisation.*